

## La Cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport

Place du Château 1 1014 Lausanne

> Monsieur Albert Rösti Conseiller fédéral

Par courriel à : info@are.admin.ch

Lausanne, le 5 février 2025

Désignation de nouvelles villes et agglomérations ayant droit aux contributions (VACo) du Programme en faveur du trafic d'agglomération

Monsieur le Conseiller fédéral,

Votre courrier du 6 décembre 2024 a retenu ma meilleure attention.

Selon l'article 17b al. 2 LUMin, je vous confirme l'accord du Canton de Vaud pour que les communes de Mels-Sargans et Reinach (AG), désormais considérées comme des agglomérations statistiques, soient désignées par le Conseil fédéral, en tant que communes ayant droit aux contributions fédérales dans le cadre des projets d'agglomération.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'expression de mes sentiments distingués.

La Conseillère d'Etat

Christelle Luisier Brodard Présidente du Conseil d'Etat